

“ Le Patronage, disent les statuts d'une Association Allemande, n'est pas pour l'aveugle une source de revenus ; il doit seulement favoriser et soutenir sa propre activité. L'immoralité et la paresse sont des causes d'exclusion. ”.

C'est donc une entreprise digne de réunir tous les suffrages et d'exciter toutes les sympathies que celle de procurer une occupation honorable, un travail lucratif à des individus condamnés par la plus cruelle des infirmités à l'inaction et à la misère.

Comme le travail est le seul moyen d'adoucir le sort des aveugles, le plus grand service qu'on puisse rendre est de leur procurer les commissions d'ouvrages ou de leur trouver des places

Sous ce rapport, n'y a-t-il pas encore beaucoup à faire ? A-t-on fait tout ce qu'il y avait à faire ?

Aux hommes d'oeuvres éclairés et vraiment dévoués de répondre à l'attente des aveugles.

* * *

Ne nous reste-t-il pas quelques suggestions à faire touchant les ressources pécuniaires de l'Institution, car au point de vue de l'Etat, la question de l'éducation de l'aveugle est urgente.

Nos législateurs font preuve des sentiments les plus généreux en votant les sommes nécessaires pour certaines classes d'infortunés et nous en sommes heureux.